RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 4CC85704-8C12-8816-81A6-B71322DCC79B

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ARIEGE**
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital social de 7.800,82 €
Siège social : rue Victor Hugo, Peysales, 09000 Foix
317 980 225 RCS Foix
(la « **Société »**)

---

**EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS**
**CONSTATÉES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 27 OCTOBRE 2026**

---

*L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,*
*LE VINGT-SEPT OCTOBRE,*

[…]

[DEBUT DE L'EXTRAIT]

**1. APPROBATION DES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES DECISIONS SONT PRISES**

[…]

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

**2. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR CHRISTOPHE BRECHET DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA SOCIETE ET NOMINATION DE MADAME DELPHINE CABON EN REMPLACEMENT**

Les Associés, statuant à l'unanimité,

[…],

**dispensent** Monsieur Christophe Brechet de tout préavis applicable à la démission de ses fonctions de président de la Société, en ce compris le préavis prévu à l'article 4.1 des statuts de la Société,

**prennent acte** en conséquence de la démission de Monsieur Christophe Brechet de ses fonctions de président de la Société, avec effet à compter de ce jour,

**donnent** quitus, entier, définitif et sans réserve à Monsieur Christophe Brechet au titre de l'exécution de son mandat et **prennent acte** qu'aucune somme de quelque nature que ce soit n'est due par la Société à Monsieur Christophe Brechet au titre de l'exercice de son mandat de président de la Société ou à quelque titre que ce soit ; et

**décident** de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement du président démissionnaire, en qualité de nouveau président de la Société :

- **Madame Delphine Cabon**, née le [redacted] à [redacted] (72), de nationalité [redacted] demeurant […].

Docusign Envelope ID: 4CC85704-8C12-8816-81A6-B71322DCC79B

[…],

Madame Delphine Cabon, préalablement pressentie, a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la démission du président et de la désignation de son successeur ainsi décidées.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

**3. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR CARLOS PINTO ET DE MONSIEUR MATHIAS BARON TABACAYRE DE LEURS FONCTIONS RESPECTIVES DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE**

Les Associés, statuant à l'unanimité,

[…],

**dispensent** Monsieur Carlos Pinto et Monsieur Mathias Baron Tabacayre de tout préavis applicable à la démission de leurs fonctions respectives de directeur général de la Société,

**prennent acte** en conséquence de la démission de Monsieur Carlos Pinto et de Monsieur Mathias Baron Tabacayre de leurs fonctions respectives de directeur général de la Société, avec effet à compter de ce jour,

**donnent** quitus, entier, définitif et sans réserve à Monsieur Carlos Pinto et à Monsieur Mathias Baron Tabacayre au titre de l'exécution de leur mandat et **prennent acte** qu'aucune somme de quelque nature que ce soit ne leur est due par la Société au titre de l'exercice de leur mandat respectif de directeur général de la Société ou à quelque titre que ce soit ; et

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la démission des directeurs généraux ainsi décidée.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

**4. NOMINATION DE C.B. ARIEGE, CABINET PINTO CONSEILS - AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE ET MB GESTION AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE EN QUALITE DE DIRECTEURS GENERAUX DE LA SOCIETE**

Les Associés, statuant à l'unanimité,

**décident** de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en qualité de directeurs généraux de la Société (ensemble les « **Directeurs Généraux** » et individuellement un « **Directeur Général** ») :

- **C.B. ARIEGE**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé rue Victor Hugo, BP 121,

Docusign Envelope ID: 4CC85704-8C12-8816-81A6-B71322DCC79B

Peysales, 09003 Foix Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Foix sous le numéro 409 608 510, représentée par son gérant, Monsieur Christophe Brechet ;

- **CABINET PINTO CONSEILS - AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 46 C, rue de l'Olivette, 09500 Mirepoix, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Foix sous le numéro 521 474 510, représentée par son gérant, Monsieur Carlos Pinto ;

- **MB GESTION AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 4, chemin de Barnade, 09500 Coutens, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Foix sous le numéro 832 811 293, représentée par son gérant, Monsieur Mathias Baron Tabacayre.

[…]

Chacun des Directeurs Généraux, préalablement pressenti, a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'il satisfait, ainsi que son représentant légal, à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la nomination des Directeurs Généraux ainsi décidée.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

**5. POUVOIRS POUR FORMALITES**

Les Associés, statuant à l'unanimité,

**confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

* *
*

[FIN DE L'EXTRAIT]

Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, le présent extrait est signé électroniquement par le Président et par chacun des Directeurs Généraux.

*[Page de signature à suivre]*

Docusign Envelope ID: 4CC85704-8C12-8816-81A6-B71322DCC79B

*[PAGE DE SIGNATURE]*

Signé électroniquement, le 30 octobre 2026

Pour extrait certifié conforme :

[redacted]

**Madame Delphine Cabon**
Président

**Interviennent aux présentes afin d'accepter leurs fonctions respectives au sein de la Société :**

[redacted] pour acceptation des fonctions de président

**Madame Delphine Cabon**
*Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de président »*

[redacted] our acceptation des fonctions de directeur général

**C.B. ARIEGE**
Représentée par Monsieur Christophe Brechet
*Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de directeur général »*

[redacted] on pour acceptation des fonctions de directeur général

**CABINET PINTO CONSEILS - AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE**
Représentée par Monsieur Carlos Pinto
*Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de directeur général »*

[redacted] acceptation des fonctions de directeur général

**MB GESTION AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE**
Représentée par Monsieur Mathias Baron Tabacayre
*Faire précéder la signature de la mention « bon pour acceptation des fonctions de directeur général »*